SLPP-GV
SERVICE LOGOPÉDIE
PSYCHOLOGIE PSYCHOMOTRICITÉ
Glâne - Veveyse

En Bouley 8
1680 Romont

☎ 026 652 30 60
administration.slpp-gv@edufr.ch
www.slpp-gv.ch

Procès-verbal du 12 juin 2025 / à valider par l'AD du 6 novembre 2025

Assemblée des délégué.e.s des communes de la Glâne-Veveyse pour le Service de Logopédie, Psychologie, Psychomotricité de la Glâne-Veveyse

Grande salle de l'Hôtel de Ville, Rue du Château 112, 1680 Romont

---

Présent.e.s : Délégué.e.s des communes de : Attalens, Billens-Hennens, Bossonnens, Châtel-Saint-Denis, Châtonnaye, Granges, Le Châtelard, Massonnens, Remaufens, Romont, Saint-Martin, Semsales, Siviriez, Torny, Ursy, Villaz, La Verrerie.

Membres du comité de direction : Mme Jaquier-Eltschinger, vice-présidente, Mme Savary représentante de l'association des communes de la Glâne, M. Maillard inspecteur scolaire de la Veveyse, M. N'koué, directeur.

Membres de la commission financière : M. Borer, M. Coquoz, M. Dubail.

Invité.e.s : Mme Decoppet, fiduciaire

Excusé.e.s : Membres du comité de direction : Mme Tille présidente, M. Genoud préfet de la Veveyse, M. Bard préfet de la Glâne M. Lang inspecteur scolaire de la Glâne, M. Dorthe représentant de l'association des communes de la Veveyse.

Communes : Le Flon, Grangettes, Rue, Villorsonnens.

Absents : Mézières, Vuisternens-devant-Romont.

La vice-présidente, Mme Jaquier- Eltschinger, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres. Elle remercie la commune de Romont pour la mise à disposition de la salle ainsi que pour l'apéritif offert à l'issue de l'assemblée. Elle salue les membres du comité, les collaboratrices et collaborateurs, les délégué.e.s et les remercie pour leur présence.

Au nom du comité, elle excuse Mme Tille, présidente, qui ne peut être présente ainsi que MM. les préfets François Genoud et Valentin Bard, MM. Sylvain Lang et Stéphane Dorthe, ainsi que les communes excusées.

L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 10 point 1 des statuts du SLPP-GV, par mail et avec les documents y relatifs, en date du 22 mai 2025.
Aucune demande particulière n'a été faite quant à la convocation et l'ordre du jour.

1. Accueil – Salutations – Constitution de l'Assemblée – Nomination des scrutateur.trice.s
2. Approbation du PV de l'Assemblée des délégué.e.s du 31 octobre 2024
3. Rapport de gestion 2023
4. Comptes de résultats et des investissements 2024
   4.1. Présentation
   4.2. Discussion
   4.3. Rapport de la Commission financière
   4.4. Approbation
5. Prochaine AD : 6 novembre 2025 à Châtel St-Denis, salle de la Dent de Lys, centre sportif du Lussy
6. Divers
   1. Révision des statuts SLPP-GV : retour des communes
   2. Renouvellement du mandat de l'organe de révision

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée par l'assemblée. Il est validé comme tel.

1. Accueil-Salutations-Constitution de l'Assemblée-Nomination des scrutateurs

Liste nominative des délégué.e.s, contrôle des présences, attribution des voix.

18 délégué.e.s représentant 17 communes sont présent.e.s, ce qui représente 85 voix sur 96. L'assemblée des délégué.e.s est donc valablement constituée et apte à délibérer. La majorité absolue est de 44 voix.

- Nomination des scrutateur.trice.s :

Messieurs Florian Dubail et Marcos Pires sont nommés en tant que scrutateurs.

2. Approbation du PV de l'Assemblée des délégué-e-s du 31 octobre 2024

Il n'y a pas de remarques, ni de questions.

L'assemblée des délégué.e.s approuve à l'unanimité le PV de l'assemblée du 31 octobre 2024

3. Rapport de gestion 2024

Les membres du comité ont pu prendre connaissance du rapport de gestion.

Madame Jaquier passe la parole à Monsieur N'koué pour une présentation complémentaire qui synthétise les lignes principales du rapport :

- La structure globale du rapport de l'année précédente est maintenue dans le but d'avoir une ligne directrice synthétique.
- Le mot clé choisi comme « fil rouge » des écrits en 2024 est « collaborations ».
- L'organigramme met en avant l'importance des synergies :
  - Entre les niveaux stratégique et opérationnels : les liens entre l'assemblée des délégué.e.s et les thérapeutes sur le terrain et réciproquement,
  - Entre les 4 secteurs : la transversalité et la complémentarité existante est renforcée. Les EPT accordés par le canton sont utilisés à leur maximum.

  Le service performe ainsi les réponses données à l'augmentation des sollicitations externes.
- Quatre axes stratégiques ont été positionnés en 2024 pour une opérationnalisation souhaitée jusqu'en 2027. L'évaluation est effectuée par la Direction Elargie et partagée avec le Comité de Direction. Cette stratégie permet de baliser les étapes des évolutions du service.

1. Renforcer le sentiment d'appartenance commun : les collaborateur.trice.s tant en Glâne qu'en Veveyse interviennent pour un service.
2. Optimiser les tâches administratives : les thérapeutes sont confronté.e.s à une augmentation de ces charges à performer pour garder la relation d'aide au centre.
3. Adapter les pratiques thérapeutiques : notre clinique se flexibilise en restant proche de la veille scientifique pour répondre aux réalités des problématiques complexes en pleine recrudescence.
4. Accroitre la visibilité auprès des partenaires : nous souhaitons être proches des jeunes, des parents, des écoles, des communes et du canton pour contribuer à notre mission.

- Spécifiquement pour le secteur de l'administration :
  - La clôture des comptes est au plus près du budget planifié. Elle fait état de l'effervescence professionnelle et des dépenses raisonnées qui sont véhiculées.
  - La gestion des ressources humaines est une charge en augmentation dans les démarches contractuelles et la collaboration avec le service du personnel de l'état (SPO). En 2024 : 6 engagements, 4 changements de taux, 2 congés maternité et 4 démissions sont à signifier.
  - Les télécommunications restent très imprévisibles malgré les stratégies développées pour limiter l'augmentation de la charge de travail et financière. Le SLPP-GV en est toujours plus dépendant. Une tendance qui n'est pas près de s'inverser au vu du renforcement en matière de cybersécurités et de systèmes réseaux.
  - La stabilisation des locaux est à relever avec nos 2 antennes principales au Carré d'As à Romont et au Vicariat à Châtel-St-Denis. Les thérapeutes sont de plus en plus présent.e.s dans les écoles qui disposent de locaux pour répondre à loi scolaire. Le secteur de la psychomotricité est à la limite de sa capacité au niveau occupation des locaux, essentiellement en Glâne.
  - Les relevés sur le suivi des jeunes en est à son 3ème exercice avec les précisions sur les mesures statistiques cantonales sur lesquelles nous renforçons notre alignement quant à l'analyse des données (des chiffres de l'évolution sur 12 mois et des chiffres relevant une photo au 15 mai). Pour le dernier exercice, nous comptons 1269 enfants suivis de manière globale. En comparaison avec l'année 2022-2023, nous constatons une augmentation de + 3.03% des demandes d'intervention, +7.15% d'élèves suivis et - 19.03% de temps d'attente moyen.
- En ce qui concerne les secteurs thérapeutiques :
  - Le service s'adapte aux besoins du terrain. Des actions sont menées pour atténuer les listes d'attente avec les moyens à disposition.
  - La créativité et la flexibilité cliniques sont à saluer avec le développement de nombreux outils qui touchent à divers niveaux d'interventions tels que la prévention, les interventions précoces, les thérapies de groupe, la guidance parentale.
  - Nous opérons une gestion différente du triage et des clôtures des suivis. Malgré tout, la situation demeure « tendue » tant les signalements et la complexité des situations sont en augmentation.

Pour conclure, M. N'koué remercie l'assemblée des délégué.e.s pour leur soutien, sans qui il ne serait pas possible d'œuvrer dans ces stratégies pour répondre à la mission du SLPP-GV.

Mme Jaquier remercie M. N'koué et ses collaborateur.trice.s et souligne qu'il s'agit d'un travail important pour les élèves. L'objectif de diminuer les listes d'attente est un vrai défi que N. N'koué essaie de relever avec le service.

4. Comptes de résultat et des investissements 2024

4.1 Présentation

N N'koué annonce que le budget a été respecté. La différence entre ce dernier et les comptes est inférieure à CHF 100'000.-. Cette planification budgétaire était au plus près de la réalité. Les comptes se soldent avec un montant de CHF 3'870'517.50 tandis que le budget était de CHF 3'959'624.95.
L'utilisation des EPT est au plus près de ceux octroyés par le canton avec seulement 0.05% d'EPT non utilisés.

M. N'koué donne les précisions suivantes :

- Cpte 3052.09 Recapitalisation caisse de pension : la recapitalisation a débuté en 2022 et elle se clôturera en 2026. La participation communale en 2024 est de CHF 56'736.- et la participation cantonale de 2024 est de CHF 56'200.-.
- Cpte 3090.01 Frais de formation du personnel : l'utilisation est au plus près du budget et elle a été optimisée avec le développement de formation collective.
- Cpte 3090.02 Frais de supervision : une diminution certes mais les supervisions de groupe sont également en développement pour optimiser le soutien aux équipes face aux situations complexes.
- Cpte 3091.00 Frais de recrutement du personnel : une diminution en raison d'une stratégie qui vise une information par nos réseaux et le « bouche à oreille » plutôt que la publication d'annonce publicitaire.
- Cpte 3130.01 Téléphone : un dépassement de CHF 2368.90 en raison de l'activation de l'application 3CX plus complexe que prévue. Elle a été réalisée en fin d'année plutôt qu'en milieu d'année. Les abonnements Swisscom ont ainsi été facturés sur 12 mois en doublon sur 3 mois avec la mise en place du 3CX seulement en fin d'année.
- 3130.02 Frais de port : une diminution liée à la stratégie de remplacer le courrier postal par les courriels.
- 3130.05 Frais de traduction : un chiffre variable qui dépend des enfants allophones. Il est difficile d'expliquer cette diminution car le nombre d'enfants allophones n'est « a priori » pas en baisse.
- Cpte 3158.00 Maintenance informatique : un dépassement de CHF 1410.10 dans ce poste lié à la mise à jour obligatoire du site internet et l'activation d'un nouvel anti-virus SentinelOne, deux dépenses non prévues au budget.
- Cpte 3170.01 Frais de déplacement direction - administration : une augmentation liée aux déplacements des responsables de secteur plus nombreux que prévus pour les diverses séances annuelles. Ce dépassement est compensé par les comptes 3170.02 et 3170.03.

Au niveau des investissements, la dépense du renouvellement du parc informatique est de CHF 11'026.90 contre CHF 12'000 budgété et de CHF 13'005.55 au lieu de CHF 15'000.- pour la solution de téléphonie 3CX.

4.2 Discussion

Aucune question de l'assemblée.

4.3 Rapport de la Commission financière

M. Dubail lit le rapport de la commission financière qui fait partie intégrante de ce procès-verbal (cf. page 6).

4.4 Approbation

L'assemblée des délégué.e.s approuve à l'unanimité les comptes et les investissements 2024

Mme Jaquier remercie Mmes Marmier et Gremaud et M. N'koué pour l'excellente tenue des comptes. Elle remercie également la commission financière ainsi que les délégué.e.s pour la confiance témoignée.

5. Prochaine AD : 6 novembre 2025 à Châtel St-Denis

La commune de Châtel-St-Denis accueillera les délégué.e.s lors de la prochaine assemblée le 6 novembre 2025.
Lieux : Salle de de la Dent de Lys, centre sportif du Lussy
Horaire : 18h00 en raison d'une séance du CO de la Glâne à 20h00 le même soir

6. Divers

- Révision des statuts SLPP-GV : retour des communes
  Toutes les communes ont approuvé les statuts sauf la commune de Rue. Lorsque le 100% des retours sera arrivé, les documents seront envoyés à Fribourg.

- Renouvellement du mandat de l'organe de révision
  M N'koué a étudié ce renouvellement. Une demande a été faite à la Fiduciaire Butty pour un nouveau mandat de 2025-2027. L'offre a été validée par la commission financière.

  L'assemblée des délégué.e.s approuve à l'unanimité le renouvellement du mandat 2025-2027 de la Fiduciaire Butty

  Mme Jaquier remercie l'assemblée pour le renouvellement de ce mandat et la confiance témoignée à la Fiduciaire Butty.
  Mme Decoppet, fiduciaire, remercie l'assemblée de renouveler le mandat pour 3 ans. Elle remercie également le secteur de l'administration du SLPP-GV et relève la qualité du travail.

- Questions :
  - Mme Reynaud de la commune de Villaz demande s'il y a des informations supplémentaires concernant la mise en application de la loi sur la logopédie 2031.
    Comme annoncé, Monsieur N'koué confirme qu'un groupe de travail s'est mis en place en janvier 2025. Il réunit 2 directions de SLPP dont lui-même, 2 logopédistes indépendantes, 3 représentant.e.s de l'ACF ainsi que 3 membres du Sesam. Deux séances de travail ont déjà eu lieu et la suite des réflexions se poursuivront. Une présentation du plan d'action, stratégique et financier, devrait parvenir ultérieurement pour une évolution par étapes d'ici la date butoir du 1er août 2031.
    Au niveau du terrain, le SLPP-GV récupèrent déjà de manière plus importante des situations d'enfants en âge scolaire venant de logopédistes indépendantes. Cela est problématique car les listes d'attentes gonflent et, pour l'heure, aucun soutien financier du canton n'est prévu. Nous espérons que cette phase de transition ne dure pas trop longtemps.

Mme Jaquier remercie les membres pour leur participation et M. N'koué pour toutes ces informations et les convie à l'apéritif. Elle informe également que ce samedi 14 juin ont lieu les portes ouvertes de la nouvelle école de Romont.

La séance est levée à 19h36 /MJ / NNK / cg / gm

Romont, le 24 juin 2025

Annexe :

- Rapport de la commission financière

SERVICE DE LOGOPEDIE, DE PSYCHOLOGIE ET DE PSYCHOMOTRICITE DE LA GLANE-VEVEYSE (SLPP-GV)

Rapport à l'assemblée des délégués du 12 juin 2025

Préavis de la commission financière sur les comptes 2024

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s

Conformément aux dispositions de l'article 72 alinéa 1 lettre h LFCo, nous avons examiné le rapport de l'organe de révision sur les comptes 2024 établi à l'intention de l'assemblée des délégués des communes.

Dans son rapport du 15 avril 2025, Fiduciaire Butty SA conclut que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 sont conformes à la loi. L'organe de révision atteste qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du comité de direction. Il recommande à l'assemblée des délégués des communes l'approbation des comptes 2024.

La commission financière n'a aucun commentaire à émettre sur le rapport de l'organe de révision.

Nous remercions les membres du comité de direction et tout particulièrement le Directeur pour tout le travail accompli, ainsi que la parfaite collaboration et la transparence entretenues lors de l'accomplissement de notre mandat.

Romont, le 16 avril 2025

Commission financière du SLPP-GV

Pierre-Alain Coquoz	Florian Dubail	Cédric Borer
Président	Secrétaire	Membre